

ARGAN publie sa nouvelle stratégie ESG et se fixe des objectifs ambitieux pour 2025 et 2030

ARGAN, unique foncière française de DEVELOPPEMENT et de LOCATION D'ENTREPOTS PREMIUM cotée en Bourse, publie son rapport ESG 2023, détaillant sa stratégie pour la période 2023-2030 et intégrant un bilan de ses actions 2022. Cette nouvelle étape consolide l'engagement de la Foncière en faveur d'un développement responsable au bénéfice de l'ensemble de ses parties prenantes (clients, actionnaires, collaborateurs, territoires...). Avec comme ambition d'être une référence de l'immobilier logistique efficace, durable et PREMIUM.

Initiée il y a près de 10 ans, la démarche ESG d'ARGAN s'est traduite par de nombreuses actions, dont un premier rapport, publié en 2022, s'est fait l'écho.

Au titre des réalisations des dernières années, ARGAN compte notamment :

- **Une forte réduction de l'impact environnemental de ses activités**, grâce à la mise en œuvre d'un Plan Climat, initié dès 2018, comprenant le déploiement de centrales photovoltaïques, l'installation d'éclairages LED, et le lancement, en 2021, du concept AUTOSUNOM®, l'entrepôt qui produit et consomme sa propre énergie verte. La production d'énergies renouvelables représentait ainsi 15 000 MWh en 2022, et la moitié de nos bâtiments disposent d'une certification environnementale ;
- **Le maintien de pratiques exemplaires en matière de gouvernance**, avec une différenciation claire entre le Conseil de Surveillance et le Directoire, l'attribution de la présidence des Comités du Conseil à des membres indépendants, et des taux de présence aux réunions du Conseil de Surveillance particulièrement élevés (plus de 90 %) ;
- **Une attention forte portée aux enjeux sociaux et sociétaux**, en associant l'ensemble des collaborateurs à la réussite collective par un partage de la richesse créée (politique salariale attractive, intéressement, primes commerciales et plan d'attribution gratuite d'actions pour tous), tout en maintenant un ratio d'équité très resserré (1,9), un niveau particulièrement exemplaire parmi les sociétés cotées françaises.

Une nouvelle page s'ouvre, aujourd'hui, avec une volonté forte de la direction et de l'ensemble des collaborateurs en vue d'affirmer encore plus clairement et fermement nos engagements pour demain dans les 3 composantes ESG et d'aligner notre approche sur les standards internationaux, à l'exemple du SBTi pour notre trajectoire bas-carbone.

Cette stratégie mise à jour s'inscrit dans le temps long (2030), avec des points d'étapes réguliers et, si nécessaire, des adaptations et réorientations.

Bâtie autour d'une quarantaine d'indicateurs, notre stratégie comprend notamment :

- **Pour l'axe Environnement :**

- La **définition d'une feuille de route de réduction des émissions carbone en ligne avec une trajectoire SBTi 1,5°C. À horizon 2030**, et en comparaison au bilan carbone 2022, nous visons une **baisse de -70% des émissions de Scope 1**, un **objectif Net Zéro sur le Scope 2** et une **division par deux des émissions liées à l'exploitation de nos entrepôts pour le Scope 3** ;
- Le **déploiement systématique d'entrepôts labellisés AUT:O:NOM®** pour tous nos nouveaux développements et **l'amélioration sensible du parc existant** en visant, pour 2030, **65% de surface d'entrepôts ARGAN sans gaz**, avec un **projet ambitieux destiné à substituer aux chaudières à gaz fortement émettrices de CO₂ des pompes à chaleur air/eau**, mais également **l'installation de dispositifs de GTC pour 100% des sites**, permettant de mesurer et de piloter l'énergie dans les bâtiments ;
- La **réduction accélérée des impacts de nos activités sur les ressources naturelles**, en ambitionnant **20 % de nos nouveaux développements par reconversion de friches industrielles** et **100 % de nos nouveaux entrepôts** ayant une **gestion renforcée de l'usage de l'eau**.

- **Pour l'axe Gouvernance :**

- Le **renforcement des critères ESG dans l'éthique des affaires du Groupe**, avec un objectif d'**adhésion de 100 % de nos fournisseurs à notre charte ESG à horizon 2030**, et **l'inclusion de ces critères à l'ensemble de la documentation légale liant ARGAN aux parties prenantes** ;
- **L'accroissement des référentiels et benchmarks intégrés par ARGAN** : l'adhésion, dès 2023, au **Global Compact des Nations Unies**, ainsi qu'à la démarche initiée par l'Etat des **Entreprises Engagées pour la Nature**, **l'engagement d'un dialogue approfondi avec les organismes de notation ESG** (Sustainalytics, GRESB...), et ensuite **l'obtention de certifications par des organismes indépendants reconnus concernant les ambitions climat et bas-carbone** ;
- La **participation accrue à un développement correspondant le plus possible aux attentes locales**, par une **co-construction avec les territoires où nous nous implantons pour 100 % de nos projets de développement**.

- **Pour l'axe Sociétal :**

- Le **maintien d'une politique attractive pour les collaborateurs**, favorisant la **fidélisation** et la **montée en compétences**, en visant à **maintenir un ratio de 100 % des salariés du Groupe concernés par des mesures de rémunération complémentaire** (attribution gratuite d'actions, intéressement et primes commerciales collectives), le maintien d'un **ratio d'équité exemplaire**, la **formation régulière** de l'ensemble des collaborateurs et la mise en place d'un **coaching personnalisé pour les cadres à potentiel** ;
- La **sensibilisation aux questions de santé et de sécurité au travail**, avec la **mise en place d'un parcours dédié** au sujet, auprès de tous les **collaborateurs intervenant sur site** ;
- Le **renforcement des co-bénéfices pour les territoires d'implantation**, en ambitionnant **25 % de contrats de construction, maintenance et entretien avec une clause d'insertion d'ici 2030**.

Ces objectifs, sélectionnés parmi les 35 **engagements fixés pour 2025 et 2030**, font partie de la **feuille de route ESG 2023-2030 d'ARGAN** et traduisent la **volonté partagée par la Direction du Groupe et l'ensemble des collaborateurs d'amplifier leurs actions autour des trois composantes Environnementales, Sociales / Sociétales et de Gouvernance**.

Cette stratégie ESG est à notre image : ambitieuse et pragmatique, fondée sur des actions concrètes pour limiter nos impacts et aider nos clients à atteindre leurs objectifs propres. En clair, ESG comme Efficacité, Sobriété, Gagnant / gagnant !

Le rapport ESG 2023 publié ce jour est accessible sur le site internet argan.fr sous la rubrique « Engagements ESG » (en versions française et anglaise).

Calendrier financier 2024 (*Diffusion du communiqué de presse après bourse*)

- 3 janvier : Chiffre d'affaires annuel 2023
- 18 janvier : Résultats annuels 2023 et objectifs 2024
- 21 mars : Assemblée Générale annuelle

À propos d'Argan

ARGAN est l'unique foncière française de DEVELOPPEMENT & LOCATION D'ENTREPOTS PREMIUM cotée sur Euronext et leader de son marché en France. S'appuyant sur une approche unique et centrée sur le client, avec un accompagnement sur mesure et innovant sur l'ensemble des phases du développement et de la gestion locative, ARGAN a connu une forte croissance de ses revenus depuis le début de ses activités en 2000, pour enregistrer un revenu locatif annuel de plus de 180 millions d'euros en 2023. Par ailleurs, à date, le patrimoine représente 3,5 millions de m², se décomposant en une centaine d'entrepôts implantés en France exclusivement, valorisé 3,6 milliards d'euros.

Prenant en compte l'ensemble de ses parties prenantes, le modèle de développement d'ARGAN vise la poursuite d'une croissance rentable, avec une dette maîtrisée, tout en veillant à réduire au minimum l'impact environnemental et sociétal de ses activités.

Société d'investissement immobilier cotée (SIIC) française, ARGAN est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960 – ARG) et fait partie des indices Euronext SBF 120, CAC All-Share, EPRA Europe et IEIF SIIC France.

www.argan.fr

ARG
LISTED
EURONEXT



Francis Albertinelli – Directeur Administratif et Financier

Aymar de Germay – Secrétaire général

Samy Bensaid – Chargé des Relations Investisseurs

Tél : 01 47 47 47 40

E-mail : contact@argan.fr

www.argan.fr

| Citigate Dewe Rogerson

Marlene Brisset – Relations presse

Tél : 06 59 42 29 35

E-mail : argan@citigatedewerogerson.com